



Com'alyre

EDITO

Il peut être nécessaire de réformer pour s'adapter aux besoins de la société. Cependant, la réflexion doit être posée, réfléchie et surtout partagée. Or, pour les territoires ruraux, la réforme territoriale, votée en 2015, s'appuie uniquement sur un critère de population qui forcément est inadapté pour nos territoires.

La Communauté de communes du Pays de Salers, celle du Pays de Mauriac et la quasi-totalité de leurs 38 communes se sont prononcées contre leur fusion. La Commission Départementale de Coopération intercommunale, composée d'élus, a été à l'encontre de cet avis en approuvant la fusion de ces deux territoires à une très large majorité de 30 voix contre 10. On peut s'interroger sur le fait que des élus n'aient pas respecté le choix de leurs collègues... Si certains partisans de cette réforme se plaisent à parler de révolution silencieuse, il ne fait aucun doute qu'ils sont sourds aux sentiments d'inquiétude et d'abandon du milieu rural.

La procédure n'est bien évidemment pas encore terminée. Sans préjuger de son issue, et afin d'envisager toutes les hypothèses, il conviendra d'engager un important travail d'étude et d'analyse sur un éventuel rapprochement des deux communautés, que ce soit au niveau des moyens humains, de la fiscalité, des compétences ou encore bien évidemment du projet de développement.

En ce début d'année, la communauté de communes vient d'adopter son budget. Ce dernier se veut résolument responsable et tourné vers l'avenir. Ainsi, pour la 8ème année consécutive les taux d'impositions n'ont pas été augmentés, l'endettement a baissé de plus de 400 000 euros et le résultat de l'exercice 2015 se solde par un excédent de fonctionnement net de plus de 530 000 euros.

2016 verra l'engagement de 2 projets structurants pour notre territoire. La réalisation d'un hôtel-entreprises sur la zone 360° permettra d'en faciliter l'installation et le développement. La requalification du foyer du Col de Légal et le développement du site permettra quant à lui d'impulser une nouvelle dynamique sur ce secteur très fréquenté. De même, il sera procédé à la réalisation d'une maison d'artisan d'art à Saint-Cernin...

Le Pays de Salers tient sa place dans tous les domaines et n'a rien à envier à d'autres territoires. Pour preuve, la construction du 1er méthaniseur vient de débuter et nous place leader en la matière. De même, nous allons conduire une vaste opération en matière d'économie d'énergie notamment par le changement de plus de 40% des éclairages publics de notre territoire. Le Ministère de l'Environnement ne s'y est d'ailleurs pas trompé puisqu'il nous a labellisé Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte. Cette reconnaissance s'est d'ailleurs traduite par l'attribution d'une subvention de 500 000 euros et démontre s'il en était besoin que ruralité rime avec modernité !

Bruno FAURE

3 961 c'est le nombre
d'éclairages publics du Pays de Salers

1 625 ce sont les éclairages
que nous allons remplacer car
consommant trop d'électricité

SOUTENIR LES ENTREPRISES

Une priorité pour le Pays de Salers

Le développement et l'accueil d'entreprises est une nécessité pour notre territoire. Au delà de l'activité générée, les entreprises sont les acteurs privilégiés capables de créer de l'emploi pérenne.

Pour améliorer notre réactivité dans l'accueil et favoriser leurs conditions de développement, il est indispensable de leur proposer des solutions immobilières. Un hôtel d'entreprises offert en location et aux surfaces modulables présente de nombreux avantages.

Ainsi, il pourra accueillir, d'une part, jusqu'à 5 entreprises sur des plateaux de l'ordre de 280 m². D'autre part, 10 bureaux seront également à disposition pour d'autres activités.

Contact: Anne Rimeize 04 71 40 72 09 ou a.rimeize@pays-salers.fr

Début des travaux
en juin 2016

De plus, pour faciliter l'installation d'entreprises, ces dernières bénéficieront:

- D'un accompagnement à l'installation
- D'espaces d'accueil communs (salle de réunion, co-working et espace de télé-travail)
- De matériel commun (distributeur, photocopieuse...)
- De loyers modérés

A terme, ces services pourront s'étoffer avec la mise en place de salle de visioconférence, d'un service de secrétariat,....

Ce projet s'inscrit pleinement dans la philosophie de l'aménagement du Parc d'activités. Les notions de développement durable ont été prises en compte, notamment par l'architecture globale du bâtiment, son niveau d'isolation thermique et l'utilisation de sa surface de toiture en éclairage passif et de production d'électricité à l'aide de panneaux solaires.

CANTAL BUSINESS ANGELS

Un soutien de poids pour les porteurs de projets:

L'Association Cantal Business Angels (CBA) reprend du service, sous la présidence de Sébastien Pissavy. A l'origine épaulée par le comité d'expansion économique et réactivée dernièrement grâce à de nouveaux adhérents, la mission principale de CBA est de mettre en relation des investisseurs individuels avec des entrepreneurs ou porteurs de projets cantaliens.

Ces investisseurs, des chefs d'entreprises, cadres, en activité ou retraités, investissent leur argent, mais aussi leur temps en mettant à disposition des porteurs de projets, leurs compétences et leurs réseaux relationnels afin de maximiser les chances de succès de l'entreprise.

L'association a prévu de mener plusieurs actions de communication: création d'un site internet dédié, impression de flyers et kake-mono et adhésion au réseau national France Angels.

Pour plus de renseignements: Sébastien Pissavy
06 85 75 42 74 / pissavy2012@gmail.com
<http://www.cantalbusiness.com>

CANTAL
BUSINESS  **ANGELS**

LE PAYS DE SALERS AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

C'est fait ! La Coopérative laitière de Saint Bonnet de Salers, dispose de sa nouvelle fromagerie...

L'atelier de transformation et les caves d'affinage s'étalent sur 1200m². L'ancien bâtiment d'une superficie de 1 000m² sur deux étages a été reconverti pour abriter les services administratifs ainsi qu'une boutique pour accueillir touristes et clients locaux. L'investissement immobilier de 3,5 millions d'euros a été porté par la Communauté de Communes du Pays de Salers. Un million d'euros nécessaire au process industriel et à l'aménagement intérieur de l'ancien bâtiment a également été investi par la coopérative. Des investissements assez lourds devenus indispensables pour répondre aux besoins de mise aux normes et assurer la pérennité de la structure agricole.

La Communauté de Communes loue le bâtiment à la Coopérative laitière de Saint Bonnet de Salers, contre le paiement d'un loyer. Au terme de la durée du crédit bail, la totalité du bâtiment appartiendra à cette dernière.

Ce projet était d'une importance capitale pour notre territoire car il concernait 70 producteurs pour 8 millions de litres de lait et 12 emplois sur notre territoire. Aujourd'hui, ce sont 7 emplois supplémentaires qui

ont vu le jour soit 19 au total! La Coopérative a pu développer des contrats de partenariat avec des vendeurs en gros et aussi se créer un réseau de distributeurs locaux.



Patrice Tronche,
directeur commercial

Pour compléter sa restructuration, elle a également recruté un directeur chargé, entre autres, du volet commercial. Patrice Tronche, originaire de la Planèze, est arrivé le 15 octobre 2015, avec 25 ans d'expérience dans le domaine et passionné de fromage au lait cru, il ne lui en fallait pas moins pour relever ce challenge !

«Aujourd'hui la coopérative travaille dans de meilleures conditions, elle souhaite continuer à véhiculer une image positive, ma volonté est d'être force de proposition. Je suis optimiste pour l'avenir même si je suis conscient que l'année 2016 sera décisive» explique Patrice Tronche.

Contact:

Coopérative laitière - 15140 Saint Bonnet de Salers
04 71 69 12 22 ou coop.st.bonnet@wanadoo.fr

La coopérative souhaite améliorer la valorisation de son lait, au bénéfice des producteurs, en renforçant l'image haut de gamme de sa production et en la diversifiant. Ainsi, il est envisagé, entre autres, de compléter son panel de produits par la production de beurre et d'une tomme de pays...

Par ailleurs, pour être au maximum visible, un site internet présentant le fonctionnement et les produits de la coopérative accompagné d'un module de vente en ligne verra le jour au deuxième semestre de cette année.



Primé chaque année, le Cantal vieux lait cru issu de vache de race Salers, constitue la vitrine de la coopérative



BUDGET 2016

UNE GESTION RIGOUREUSE, AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS

7 871 207 € d'investissement programmés
tous budgets confondus

30 000 €

TIC

(technologies de l'information et de la communication)

Mise en place d'une action « école numérique » avec en 2016 la mise à niveau de tous les réseaux des 11 écoles du territoire.

1 015 640 €

ENVIRONNEMENT

• Investissement dans les productions d'énergies propres et valorisation de nos déchets

- Traitement et récupération des déchets verts de fossés et bas-côtés pour leur valorisation dans le cadre de la méthanisation
- Acquisition de broyeurs pour les déchetteries
- Amélioration de la signalétique dans les déchetteries
- Etude sur la valorisation locale des boues de station d'épuration

• Baisse de la consommation énergétique

- Programme de remplacement des éclairages publics consommant trop d'électricité
- Aménagement de 4 aires de covoiturage en lien avec la plateforme internet www.pays-salers.fr
- Acquisition d'un véhicule propre à usage des services de la collectivité

En plus de TEPCV, la Communauté de Communes appuie le développement de la méthanisation en apportant des terrains aux projets et finalise les travaux de la déchetterie de Pleaux

Résultat 2015

- **Un résultat annuel de + 500 000€**,

Malgré une baisse des dotations de 8%, le Pays de Salers maintient ses excédents

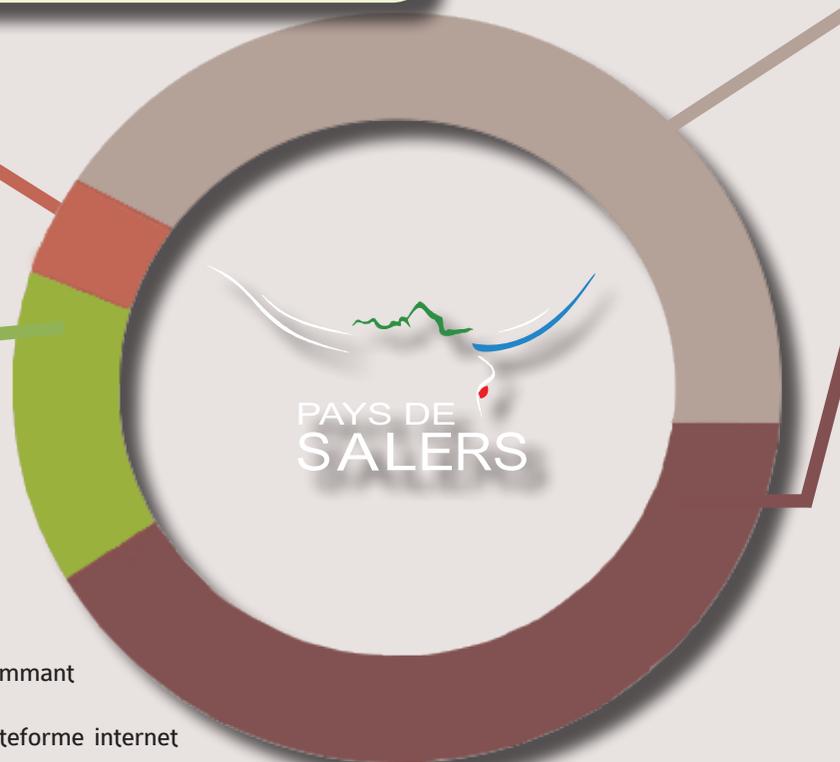
- **Un excédent cumulé de près de 2 200 000€**

Cette enveloppe permet d'autofinancer les projets du Col de Légal et de l'Hôtel d'entreprise sen 2016

- **Un endettement en baisse de - 400 000€ sur l'année 2015**

Un niveau d'endettement maîtrisé, couvert à près de 45% par des loyers

2016 est un budget responsable et volontariste pour le territoire construit sur une fiscalité à augmentation 0, aucune hausse d'impôt n'a été réalisée depuis 2009.



3 500 000 €

ECONOMIE

- Finalisation des travaux de la Coopérative laitière qui a vu passer ses effectifs de 12 à 19 salariés
- Lancement des travaux de l'Hôtel d'entreprises sur la zone d'activités 360 Degrés
- Début des travaux de l'immobilier d'entreprise Desprat Couderc.

3 325 567 €

TOURISME

- Lancement des travaux d'aménagement du foyer du Col de Légal : centre d'hébergement et d'activités hivernales et estivales
- Lancement de l'application de découverte touristique du Pays de Salers
- Aménagement du bureau de l'Office de tourisme de Salers
- Aménagement d'une maison d'artisan d'art sur St Cernin
- Poursuite des réflexions sur Longayroux, Vallée du Mars et engagement des premiers travaux
- Engagement d'une réflexion sur la création d'une Halle économique

Des actions au plus près des habitants :

En faveur de la jeunesse : Pack Stagiaires, Relais Petite Enfance, Chèqu'Lyre, Sorties Piscine + sorties écoles et Centres de Loisirs, Transports scolaires, Animations sportives, Ecoles de sport

Action sociale : La Communauté reste aux côtés de ses aînés: Portage de repas, Unités d'accueil temporaire

Programmation culturelle et actions patrimoniales

En matière de logement : Programme Habiter Mieux, Etude Programme Local d'Habitat, Schéma de cohérence territoriale SCOT, Soutien aux communes pour leurs travaux de rénovation énergétique

Développement touristique : Entretien du réseau de sentiers de randonnée, Office de Tourisme, Partenariat sportif et manifestations

ENVIRONNEMENT

UN PAYS VERT A CROISSANCE VERTE

Le Pays de Salers préserve l'environnement et vise son indépendance énergétique



Précurseur de la bio-méthanisation en Auvergne, le Pays de Salers a déjà reçu les représentants de la Communauté de Communes du Haut-Livradois et du Pays de la Vallée Dordogne Corrézienne.

Labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) le 18 novembre 2015, par le ministère de l'environnement, le Pays de Salers a organisé son action autour de la « méthanisation » qui représente une réelle opportunité de production et d'économies d'énergies.

Le bénéfice de cette technologie est évident pour le Pays de Salers. Les unités de méthanisation, le fumier, les déchets verts et le lisier permettent d'une part de produire de l'énergie qui sera utilisée sur place et permettra d'autre part de produire de l'électricité.

La matière organique représente un gisement important sur notre territoire.

Ainsi, une expérimentation sera conduite pour récupérer les déchets verts sur les bas côtés des routes pour les intégrer dans les méthaniseurs.

Par ailleurs, si le retraitement des boues de stations d'épuration est une véritable contrainte pour les communes, une étude de valorisation va être engagée dans le cadre de ce programme.

Quelques chiffres:

Une unité de méthanisation pourra produire:

- * 2 660 MWh d'énergie électrique par an (soit l'équivalent de 550 logements),
- * 1 994 MWh de chaleur (équivalent de 350 logements) pour St Bonnet de Salers par exemple; les deux tiers seront valorisés sur la laiterie.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Les travaux de l'unité de méthanisation de Saint Bonnet de Salers ont démarré



250 000€ d'aides pour les communes pour le changement des lampes énergivores

3961 points
d'éclairages publics
soit 1 pour 2,3 hab.

1625 lampes seront
changées baissant
ainsi la puissance
installée de +
de 75 000 W.

Les communes
économiseront près
de **40 000€** par an
de consommation
électrique



Signature de la toute première convention départementale avec Michel Teyssedou président du Syndicat d'Énergies du Cantal

Dans le cadre de **TEPCV**, outre le procédé de méthanisation, le premier train d'actions concrètes commencera rapidement et concernera la baisse de consommation énergétique:

- un vaste programme de remplacement des éclairages publics énergivores.
- l'aménagement de 4 aires de covoiturage en lien avec la plateforme internet sur www.pays-salers.fr.

D'autres actions sont financées dans le cadre de **TEPCV**:

- Acquisition de 3 broyeurs pour les déchetteries et amélioration de la signalétique.
- Acquisition d'un véhicule propre à l'usage des services de la Communauté de Communes
- Mise en place d'une exposition itinérante sur les économies d'énergies

Ce nouveau programme s'intègre totalement dans la politique globale du Pays de Salers conduite jusque là:

- Soutien aux communes dans le cadre de travaux d'amélioration de l'énergie
- Soutien aux particuliers dans le cadre de travaux de réhabilitation énergétique, « Programme Habiter Mieux »
- Déploiement de panneaux photovoltaïques sur l'hôtel d'entreprises de la collectivité
- Mise en place d'une chaudière bois au sein de la coopérative laitière de St Bonnet de Salers

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour préserver notre ressource en eau:
Faites réhabiliter votre installation...

La loi prévoit l'obligation de suivi des dispositifs d'assainissements non collectifs sur une période allant de 4 ans minimum à 10 ans maximum. Aussi, l'agent SAUR va de nouveau prendre contact avec les premières personnes qui avaient été contrôlées en 2006 et 2007. Si vous disposez d'une installation de ce type, vous êtes dans l'obligation de faire contrôler le bon fonctionnement de votre assainissement. Vous n'avez aucune démarche à faire, le technicien prendra contact avec vous.

Plus d'informations sur www.pays-salers.fr
rubrique Vivre
ou 04 71 40 72 09
ou contact@pays-salers.fr



DECHETERIES

Nous sommes en phase de lancement et nous affichons déjà de bons scores de collecte mais nous pouvons toujours mieux faire !!

Bilan des déchèteries des 4 routes et de Saint Cernin sur l'année 2015:

Bois: 111,28 tonnes	Non recyclables: 185,62 tonnes
Déchets verts: 213,66 tonnes	Cartons: 20,90 tonnes
Gravats: 70 tonnes	DEEE*: 40,43 tonnes
Ferrailles: 100,60 tonnes	Déchets toxiques: 11,37 tonnes

soit un total de 753,87 tonnes collectées

* Déchets d'équipements électriques et électroniques

Le saviez-vous?

Depuis le 15 novembre 2006, les Équipements Électriques ne doivent plus être jetés ou mis sur le trottoir mais collectés puis:

- réparés et réemployés
- dépollués
- recyclés ou valorisés (sous forme d'énergie)

Performance: Tous les appareils électriques et électroniques sont recyclables. Leur taux de recyclage varie entre 73% et 86%.

Bilan:

Depuis 2014, la Communauté de Communes du Pays de Salers a collecté dans ses 2 déchèteries 8 130 appareils électroniques soit 47,8 tonnes d'appareils collectés (télévision, lave-linge....)

Des efforts sont à faire, car nous collectons 5,3kg/hab/an, bien loin derrière :

- le département Cantal: 9,5kg/hab/an
- la région Auvergne: 9,6kg/hab/an
- la France : 7,2kg/hab/an



Après les 4 Routes de Salers et Saint Cernin, c'est à Pleaux qu'a été aménagée la dernière déchèterie du Pays de Salers, ouverte depuis le 4 janvier. Elle fonctionne sur le même schéma que les 2 précédentes, installée sur le site de l'ancienne déchèterie, ces aménagements vont permettre d'améliorer le tri et les conditions d'accès aux usagers.

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30
le samedi de 9h30 à 12h
Fermeture les dimanches et jours fériés

Plus d'infos :

Communauté de Communes du Pays de Salers
Tél : 04 71 40 87 24 ou 06 83 63 48 13
mail : service.technique@pays-salers.fr
www.pays-salers.fr

COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

Pensez à les stocker et à les trier !

La réglementation en vigueur interdit le brûlage ou l'enfouissement. Le brûlage à l'air libre engendre des fumées et des risques d'incendie. L'enfouissement est à proscrire vu la très faible dégradabilité du plastique.

Stockage et tri préalable

Pensez à stocker vos plastiques proprement au fur et à mesure. Il est important d'opérer par temps sec et d'entreposer les plastiques sous un abri.

Séparer les différents plastiques

Quelques conseils pour le conditionnement

- Les bâches doivent être secouées afin d'éliminer le maximum de saillure (terre, fourrage) et pliées.
- Les ficelles et filets sont mis dans des saches.

La prochaine collecte se déroulera les 28 et 29 avril, sur 6 points de dépôts du territoire consultable à la rubrique Vivre sur www.pays-salers.fr.

Vous pouvez d'ores et déjà commander vos saches pour les ficelles et filets auprès de nos services. Nous les distribuons gratuitement aux agriculteurs sur inscription.

Pour rappel, les plastiques agricoles constituent la matière première des sacs poubelles que les habitants utilisent.

Nous contacter: 04 71 40 72 09
ou contact@pays-salers.fr



SERVICES AUX PERSONNES

TRANSPORT SCOLAIRE 2015/2016

Le Pays de Salers au service de 400 élèves

Pour cette nouvelle rentrée scolaire:

- **350 demandes d'inscriptions** ont été enregistrées, soit une légère augmentation du nombre d'élèves transportés par rapport à l'année précédente. Si l'on rajoute les 62 enfants empruntant les lignes régulières pour rejoindre leurs établissements scolaires, ce sont plus de **400 élèves** qui utilisent ce service quotidiennement dont 144 en primaire et 268 en secondaire.
- **22 circuits** de transport scolaire et 2 lignes régulières sillonnent notre territoire
- **735 km** parcourus quotidiennement et plus de **132 000 km** par an !

Le coût moyen pour transporter un élève est de 1365€, celui-ci est financé:

- à 9% par les familles (soit 120€)
- à 12% par les communes (soit 164€)
- à 79% par le Conseil Départemental (soit 1581€)

Il est à noter que certaines communes prennent en charge une partie de l'abonnement à la charge des familles sous conditions. D'autre part la communauté de communes assure un demi poste affecté à cette tâche pour un coût de 16 000€.

La compétence des transports et en particulier le transport scolaire a été transféré, par la loi NOTRe aux régions. Les cartes pourraient être redistribuées, nous sommes donc dans l'attente des choix de la nouvelle région pour la rentrée 2016-2017.



CREMATORIUM

Un service de qualité sur le Pays de Salers

Aujourd'hui, il n'existe aucun service de crématorium dans le Cantal. Les plus proches: Capdenac (12), Allassac (19), Cournon d'Auvergne (63) et Tulle à venir (19). Ils sont au minimum à 1h30 de trajet et ont des délais d'attente pouvant atteindre 6 jours. Pour ces raisons, le choix des familles se reporte parfois sur des crématoriums plus éloignés augmentant de ce fait le coup de la cérémonie.

Un constat : une solution.

La municipalité de Saint Cernin a décidé d'étudier cette question et ainsi, un groupe de travail composé de 4 élus de la mairie de St Cernin a visité 6 crématoriums de générations et gestions différentes. Le groupe a travaillé sur le projet et aujourd'hui lance un appel d'offre national concernant la construction, la gestion et la maintenance de ce crématorium; c'est une Délégation de Service Public.

Le choix du délégataire privé sera réalisé au cours du deuxième trimestre 2016. S'en suivront les diverses enquêtes. La construction pourra alors démarrer et la mise en service est prévue fin 2017 début 2018.

Le projet d'implantation se situe sur la zone d'activités intercommunale de Saint Cernin, longeant la départementale 922 sur un terrain d'environ 3200m² qui sera acheté à la Communauté de Communes du Pays de Salers.

Cette implantation permettra de bénéficier d'une orientation agréable pour les salles de recueil, de rencontres et de cérémonie. Sa capacité d'accueil sera d'environ 100 personnes. Cet équipement permettra la tenue de toute cérémonie, même sans crémation. Aujourd'hui, les normes et les enquêtes préliminaires garantissent la qualité environnementale, écologique et d'accueil via la professionnalisation des gestionnaires de ces sites.

La crémation acceptée par la majeure partie des re-

ligions à deux exceptions près, est pratiquée à hauteur d'environ 50% en zone urbaine et 30% en zone rurale. Dans le Cantal, sans offre de proximité ces taux s'élèvent entre 12 et 15%. Son coût oscille entre 700 et 800€. Ce service au public facilitera ainsi la gestion de ces moments douloureux.

Aujourd'hui, la société a évolué, la population migre continuellement au gré des zones d'emplois et de l'évolution des familles. Les cimetières doivent être entretenus parfois par les collectivités suite aux abandons de caveaux, doivent être agrandis parfois déplacés pour répondre à un nouveau plan local d'urbanisme. La pratique que nous proposons, n'interdit pas le recueillement soit avec l'urne, soit au columbarium ou au jardin du souvenir. Une urne peut prendre les formes retraçant la personnalité du défunt.

En attendant l'aboutissement du projet, la mairie de Saint Cernin se tient à votre disposition pour des renseignements supplémentaires au 04 71 47 60 09 ou mairie@mairie-stcernin.fr.



SERVICES AUX PERSONNES

SANTÉ ET TERRITOIRE: UNE DES SOLUTIONS A LA DESERTIFICATION

La télémédecine à l'EHPAD de Saint Illide

En fin d'année, le Conseil départemental du Cantal a reçu le Territoria d'Or 2015 pour CyberCantal Télémédecine dans la catégorie «Usages des TIC».

Comme ailleurs, le Cantal doit faire face à une désertification médicale qui se traduit notamment par un manque de spécialistes. Le Conseil Départemental a lancé l'expérimentation d'une solution de télémédecine. Celle-ci vient d'être reconduite pour trois ans.

L'expérimentation a démarré en janvier 2014 avec le recrutement par le Conseil Départemental du chef de projet CyberCantal Télémédecine. Cinq structures pilotes dont l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de Saint Illide ont été équipées de chariots de télémédecine.

L'objectif de l'expérimentation CyberCantal Télémédecine est de permettre une prise en charge plus simple et plus rapide des résidents de ces cinq structures en proposant un accès facilité aux spécialistes via la télémédecine.

L'expérimentation CyberCantal Télémédecine répond également aux objectifs suivants :

- renforcer l'attractivité du département en luttant contre le phénomène de désertification médicale,
- améliorer l'accès aux soins et la qualité de la prise en charge des patients grâce à la continuité des soins,
- éviter le déplacement des patients, en particulier des patients âgés.

Pour l'instant, seule l'activité de télédermatologie est active. Entre le 19 novembre 2014 et le 31 octobre 2015, 46 actes de télédermatologie ont été réalisés. Ils concernent 36 téléconsultations et 10 téléexpertises au bénéfice de 33 patients.

Le Conseil départemental du

Cantal souhaite poursuivre cette expérimentation sur 3 ans supplémentaires pour développer d'autres spécialités : cardiologie, troubles du sommeil et réhabilitation respiratoire, médecine interne, neurologie, psychiatrie... et permettre une évaluation sur une plus grande durée, dans l'attente d'une codification et d'une tarification des actes de télémédecine par la sécurité sociale.

Dans le cadre de cette expérimentation, le Conseil départemental du Cantal met à disposition de ces 5 structures :

- un chariot de téléconsultation,
- une licence et la maintenance d'une solution logicielle de téléconsultation médicale,
- une connexion à la plate-forme régionale de télémédecine (liaison spécialisée et sécurisée).



Lancement du chariot télémédecine à l'EHPAD de Saint Illide

NOUVELLE FORMULE: ANIMATIONS SPORTIVES

Le Pays de Salers propose des activités à la journée entièrement gratuites

En concertation avec l'ASLJ, le Pays de Salers a décidé de reformuler les animations sportives proposées durant les petites vacances scolaires, en programmant des journées entières d'animations.

Ces animations sportives individuelles, collectives et originales sont encadrées par des animateurs de l'ASLJ, elles sont gratuites et sans inscription à partir de 6 ans

Dans chacune des journées, le programme se déroule de la façon suivante :

- 9h-9h15 : accueil des enfants
- 9h15 - 11h45 : activités sportives
- 11h45 - 12h : départ des enfants
- 12h-14h : pique nique tiré du sac
- 14h-14h15 : accueil des enfants de l'après midi
- 14h15- 16h45 : activités de l'après midi

Une inscription aura lieu au préalable le matin de 9h à 9h15 et l'après-midi de 14h à 14h15.

Possibilité de venir avec différentes options :
- à la journée avec le pique-nique tiré du sac
- à la demi-journée (matin et/ou après-midi)
- à la demi-journée (soit le matin soit l'après midi)

Plus d'infos au
04 71 40 72 09 ou
contact@pays-salers.fr
www.pays-salers.fr
rubrique Découvrir



LONGAYROUX

Favoriser l'activité pêche en allongeant la mise à l'eau

Situé sur la commune de Saint Christophe les Gorges, Longayroux est un site à l'aspect sauvage composé d'un village, de deux campings, d'un lac de 355 hectares et de beaucoup de verdure.

A cheval sur les communes de Pleaux et d'Arnac, la retenue du lac est celle du barrage d'Enchanet. Les eaux qui l'alimentent proviennent de la Maronne et de deux de ses affluents, la Bertrand et l'Etze. Elles continuent ensuite leur course dans la Dordogne, en aval du barrage d'Enchanet, à Argentat. Cette retenue, créée par la construction du barrage hydroélectrique est exploitée par EDF. Après sa construction, entre 1946 et 1950, trois sites ont vu le jour sur la retenue : la Gineste, Longayroux et le Pont du Rouffet.

Si le village de Longayroux existait déjà avant le barrage, la construction de ce dernier a été une véritable aubaine. Seul plan d'eau du territoire, Longayroux a connu plusieurs tranches d'aménagement afin d'y développer des activités : la création d'une plage pour la baignade, la construction d'une mise à l'eau pour les bateaux et l'installation d'un camping municipal sur un terrain acheté par la commune. Au début des années 1990 afin de requalifier le site, un autre programme d'aménagement a été réalisé.

La pêche est l'activité phare du lac. Les flux majeurs sont les va-et-vient des pêcheurs entre les deux mises à l'eau de la Gineste et de Longayroux.

Aussi, pour faciliter le développement de l'activité pêche, la mise à l'eau a été rallongée d'une vingtaine de mètres. Ces travaux ont pu être réalisés par l'entreprise RMCL lors d'une baisse de niveau d'eau.



Inauguration en présence des élus du Pays de Salers et des conseillers départementaux

UNE STATION ETE COMME HIVER

Le Col de Légal fait peau neuve !

Le Col de Légal est, avec Le Falgoux, l'une des deux stations de ski de fond du Pays de Salers. Situé à 1 231 m d'altitude, au cœur des monts du Cantal, le site propose des activités essentiellement tournées vers l'exploitation du domaine nordique : ski de fond, raquettes... Grâce aux 9 pistes sillonnant la forêt et le plateau du Luc, ce sont plus de 40 km dédiés aux sports de pleine nature ! En été, le lieu est idéal pour des pratiques variées telles que la randonnée pédestre ou le VTT.

Aujourd'hui, pour être en adéquation avec les attentes des clients, le foyer du Col de Légal nécessite une profonde restructuration qui se traduit dans un premier temps par la démolition du bâtiment existant pour construire une nouvelle structure. Le site a récemment été labellisé Station de Pleine Nature. Ecoresponsable et parfaitement intégré dans le paysage, il permettra également d'optimiser et de développer les activités tout au long de l'année, répondant ainsi aux attentes des usagers. Eté comme hiver, le site pourra accueillir individuels, familles ou groupes grâce à une capacité d'hébergement portée à 52 lits. Des petits salons, une salle de jeux et un grand réfectoire renforceront la convivialité des lieux. Quant à l'espace bien être, il a été spécialement imaginé pour offrir un vrai moment de détente après une grosse journée aux sports d'hiver, une randonnée en plein air, ou en VTT...

Les travaux devant débuter dans les tous prochains mois, la nouvelle station du Col de Légal devrait voir le jour pour la saison hivernale 2017/2018. Mais ne rangez pas vos skis au placard, l'activité sera maintenue pour l'hiver prochain. Si les flocons sont au rendez-vous... !



ACTIVITE ECONOMIQUE DE TAILLE

Le Pays de Salers accueille le Tour de France

Plus de 30 millions d'euros; c'est le montant estimé des dépenses sur le territoire des clientèles en séjour (hébergements, restauration, shopping...).

Le tourisme est donc bien une activité économique de choix pour notre pays. Avec plus de 4 300 lits touristiques marchands, un patrimoine de renom et de nombreuses activités, les vacanciers sont comblés.

L'Office de Tourisme est un maillon essentiel de l'activité. Il est l'interface entre les touristes et les professionnels locaux. Il a accueilli plus de 55 000 visiteurs en 2015 pour 22 000 actes d'accueil. Le site internet a quant à lui été visionné par près de 75 000 visiteurs.

Notre territoire est toujours identifié par rapport à son patrimoine et la gastronomie demeure une valeur sûre. Toutefois, de nouvelles activités afin de séduire de nouvelles

clientèles, plus jeunes et dynamiques en demande de sensations fortes: le canyonisme, l'escalade, le VTT électrique ou le ski de randonnée sont autant d'activités qu'il convient de développer. Elles sont aujourd'hui prêtes à exploser pour le plus grand plaisir de nos vacanciers en toutes saisons.

L'année 2016 s'annonce sous de bons auspices, avec des événementiels marquants tels que les **Étoiles du Sport** qui feront étape à Salers ou le **Tour de France** événement majeur de passage le 6 juillet qui valorisent l'image du Pays de Salers. Sur ce dernier l'office de tourisme en collaboration avec les acteurs locaux est en train de travailler sur un programme d'animation: pour et avec les enfants, marché de producteurs....



LES ÉTOILES DU SPORT

© Vincent Terrisse

LA MAISON DE LA SALERS

Une structure qui valorise le territoire

Ouverte de 10h à 12h
et de 14h à 18h
puis de 9h à 19h
en juillet et août.

Chaque année, la Maison de la Salers forme des stagiaires futurs professionnels du tourisme, issus de divers cursus, dans la perspective de développer l'ingénierie touristique à l'échelle du Pays de Salers. En 2015, plusieurs projets ont vu le jour : l'initiation d'un Pass touristique, la réalisation d'un diagnostic des animations et événements du Pays de Salers, le lancement de la première édition de « Fête vos jeux », de la chasse aux trésors et la poursuite de la Journée de Noël.

Cette nouvelle saison sera également l'année de lancement d'un nouveau court-métrage qui met en lumière nos éleveurs, une occasion de venir découvrir ou redécouvrir La Maison de la Salers.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter:
04 71 40 54 00 ou contact@maisondelasalers.fr

En 2016 la Carte Ambassadeur revient! Elle est gratuite pour les résidents du Pays de Salers sur simple demande auprès de nos services et sera activée lors de votre première visite en tant qu'Ambassadeur à La Maison de la Salers.

Vos avantages :

- Libre accès à La Maison de la Salers sur présentation de votre carte,
- Faire bénéficier du tarif groupe aux personnes qui vous accompagnent (5€ au lieu de 7€),
- Être invité en tant qu'ambassadeur aux vernissages et à tout autre événement organisé par la Maison de la Salers,
- Gagner à chaque carte remplie une entrée gratuite pour vos amis ou votre famille ainsi que 15% de réduction en boutique

Plus d'infos sur le site www.maisondelasalers.fr

PATRIMOINE

LE PAYS DE SALERS PROPICE A L'INSPIRATION ARTISTIQUE

Passion et savoir-faire: pousser la porte d'une des maisons d'artisan d'art!

En aménageant des maisons composées d'un logement, d'un atelier et d'une boutique, le Pays de Salers redynamise ses bourgs et crée une activité économique à l'année.

Frédérique Krzis-Lorent artiste peintre de renommée internationale, originaire de Normandie, s'est installée dans l'ancien presbytère réhabilité en maison d'artisan d'art à Saint Vincent de Salers. Son travail est un mélange de différentes influences empruntées des lieux qu'elle a traversés.

Après la maison de Pleaux, Olivier Broyart s'est récemment installé à Tournemire en novembre 2015. Il a créé les éditions Fasm, et propose la conception de BD, livres de contes et d'histoires locales et exécute aussi des commandes pour des illustrations, ainsi que des documents pour des supports de communication.

La maison de Pleaux s'apprête à accueillir un nouvel artisan. Mathieu Chateau est maroquinier et proposera ses créations entièrement faites à la main à partir de cuirs de première qualité principalement issus de tanneries françaises au printemps 2016: sacs à main, sacs de voyages, porte-documents...



Inauguration et accueil de Frédérique K à Saint Vincent de Salers

La maison d'Anglards de Salers est à nouveau disponible.
Contact: 04 71 40 72 09

Et, déjà un nouveau projet est en vue avec la création d'une cinquième maison à Saint Cernin.

APP'LYRE EST DISPONIBLE

Tout le patrimoine du Pays de Salers dans votre smartphone !



Conçue comme un véritable guide interactif, cette application propose de partir à la rencontre de notre patrimoine au caractère si authentique, de nos coutumes et pratiques, de notre gastronomie mais surtout de nos paysages qui font la renommée de notre territoire.

Pour cela, 3 circuits voiture ont été imaginés, ponctués d'étapes. A chaque arrêt, l'utilisateur accède à un contenu multimédia constitué de photos et vidéos, le tout agrémenté d'anecdotes historiques. Pour parfaire vos connaissances, un petit quizz testera vos capacités d'observation pour apporter un aspect ludique à la découverte. Pour les plus jeunes, un circuit piéton a été conçu dans les ruelles de la cité de Salers sous la forme d'une enquête policière. En complément, l'application propose de nombreuses informations pratiques pour aider l'utilisateur à préparer son séjour ainsi que toutes les adresses sur place à ne pas manquer.

Opérationnelle quel que soit l'endroit où le mobinaute se trouve grâce à ses contenus embarqués lors de l'installation, App'lyre est téléchargeable gratuitement sur les smartphones et tablettes équipés des technologies iOS et Android. Une application à utiliser sans modération !

LES ARTISANS ET ARTISTES ONT OUVERT LEURS ATELIERS

Le Pays de Salers a participé aux JEMA 2016

C'est au château d'Anjony à Tournemire que le coup d'envoi des Journées Européennes des Métiers d'Art a été donné. Pendant 3 jours, les artistes et artisans d'art du Pays de Salers ont été mis à l'honneur, permettant de mettre en lumière leur savoir-faire et de faire découvrir leur activité au grand public. Dans la salle d'accueil du château de Tournemire, spécialement ouvert pour l'occasion, ce sont près d'une dizaine de professionnels qui se sont regroupés pour présenter leurs travaux. En parallèle, de nombreux artisans d'art du territoire



en présence des élus du Pays de Salers et de la Sous-Préfète de Mauriac

ont ouvert gratuitement les portes de leurs ateliers, à visiter en suivant un circuit mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Salers. Durant tout le week-end, céramistes, mosaïstes, potiers, illustrateur, ferronnier, artistes peintres, tailleur sur cristal... ont multiplié les démonstrations, parlé de leur travail mais avant tout ont partagé leur passion.

PATRIMOINE

LES EXPOS D'ÉTÉ DU CHATEAU DE LA TREMOLIERE

Roland COGNET initie les enfants du Pays de Salers à la sculpture

Le Pays de Salers développe un travail entre art et patrimoine à destination de son grand public. Elle invite les habitants à participer au processus de création et à vivre ces réalisations en direct.

L'art contemporain est également de la partie avec un travail proposé aux enfants du territoire.

Bertrand Gadenne, Jacques Bossier, Niels Udo, Henri Cueco. Depuis quelques années déjà, le château de la Trémolière accueille les œuvres d'artistes contemporains de renommée dans le cadre de ses « expos d'été ». En 2015, c'est le sculpteur auvergnat Roland Cognet qui a investi les lieux avec son exposition « Et le paysage est un rêve ». Arbres, loups et têtes de singe ont tout naturellement trouvé leur place dans le jardin et les salles du château où les sculptures côtoient les magnifiques tapisseries d'Aubusson et le Verger de Déduit.

En association avec l'Education Nationale les écoles du territoire se sont vues proposer un véritable moment de découverte et de partage avec l'artiste. Aussi, pendant deux jours, ce sont près de 200 enfants du Pays de Salers, de la maternelle au CM2, qui ont pu faire la connaissance de Roland Cognet et de son travail.

Ça y est c'est officiel ! En 2016, nous accueillerons le célèbre photographe Georges Rousse. Cet artiste, qui travaille dans le monde entier, est venu visiter le château au mois de novembre. Inspiré par l'architecture et l'histoire du château d'Anglards, il travaille actuellement sur un projet spécifique qu'il viendra réaliser au printemps.



Expo 2015: Roland Cognet et les enfants



Expo 2016: le photographe Georges Rousse

PHILOMENE DERoule LE FIL

Pour découvrir ou redécouvrir le Pays de Salers

Après ses aventures autour de la plus grande collection de Tapisseries d'Aubusson du département, après la visite des trésors cachés de Salers et de son histoire, Philomène sera de retour sur le Pays de Salers.

Cette fois, elle s'arrête à **Tournemire**, à la découverte de ses origines, de son château, de son église, de son histoire et de ses habitants, au travers de jeux, ludiques et amusants.

Les carnets de voyage de Philomène sont proposés pour mettre en valeur auprès des enfants l'exceptionnelle richesse patrimoniale du territoire. Une façon amusante de s'adresser aux familles et aux enfants à partir de 8 ans!!!

En vente 1€50 dans les offices de tourisme du Pays de Salers.



THEATRE, SPECTACLE, CONTE, CONCERT ET DANSE

Le Pays de Salers promet une saison culturelle variée



Festival Hibernarock: «Dimoné + Save the king»

En première partie, la musique du groupe **Save The King** a su capter le public. Dès la 1ère chanson, la foule a été envoûtée des voix chargées d'émotions, des refrains entêtants et du jeu bien léché de ce trio. **Dimoné**, auteur-compositeur-interprète français, a atteint les 80 personnes présentes avec une vision étonnante de la relation amoureuse, ce dernier a bouleversé les stéréotypes de la chanson d'amour ressortie à toutes les sauces. Sa voix, qui nous rappelle Bashung, nous a transporté dans son univers urbain un peu sombre, décalé. Fruit d'un partenariat entre la Communauté de communes du Pays de Salers, la commune de Salers et Cantal Musique et danse, Hibernarock s'inscrit dans le cadre de Scènes en Partage, le dispositif de développement du spectacle vivant porté par le Conseil Départemental du Cantal.



«L'Enfant de la Haute Mer» de la compagnie Le Théâtre de Nuit

Une enfant vit dans une petite ville étrange, flottante et liquide, perdue au milieu de l'océan. Comment vit-elle ? Qui est-elle ? Existe-t-elle réellement ? Les marins entendront-ils les appels de cette enfant ?

Inspiré du roman de Jules Supervielle, le spectacle nous raconte l'isolement, la difficulté à communiquer avec le monde extérieur. Le mouvement des lumières, des mots et des images s'imprime de manière éphémère sur des écrans fluides, voiles de papiers ou de tissus. Ce sont plus de 200 enfants des cycles 2 et 3 du Pays de Salers qui ont pu assister à ce spectacle le jeudi 7 avril au théâtre d'Aurillac.



«Le Grand Troupeau» de la compagnie Métromouvance

Trois comédiens vous emmènent sur les traces laissées par les conflits du 20ème siècle sur les territoires et dans les mémoires. Le rendez-vous est donné au monument aux morts, lieu symbolique où le théâtre transpose la charge émotionnelle... Au fil des stations, différents personnages vont raviver images et émotions empruntées à la littérature, au cinéma et au théâtre, mais aussi aux témoignages d'habitants et de lycéens. Sans aucune reconstitution, il s'agit de traverser des fragments de la Grande Histoire où résonne la petite histoire de chacun... Pour donner à voir et à entendre, avec légèreté et profondeur, l'absurde répétition des guerres, de 14-18 à nos jours.

Samedi 14 mai 2016 à 16h00 déambulation dans le village de Tournemire

Genre : théâtre tout public

Tarifs : adultes 5€ / enfants (8-18ans) : 3€



Roue / S-Travel de la compagnie Komusin

Présenté sous la forme d'un triptyque chorégraphique, « Roue : Thème et Variations » porte sur le thème de l'énergie interne. De l'intime au visible, cette pièce explore le rapport entre le corps et l'esprit, entre les sensations et la forme finale, pour aboutir à une danse gestuelle et énergique. Inspiré des films de Jacques Tati et du cinéma muet, ce spectacle s'appuie sur des personnages expressifs mis dans des situations du quotidien pour servir la relation « énergie, espace, contact ».

La Variation 3 arbore une scénographie simple et minimale, une danse profonde et intense sur la relation à soi-même. Le solo précèdera la diffusion du court-métrage de Clothilde Amprimoz « S-Travel », créé à partir d'extraits de la 2ème pièce de la compagnie Komusin, Transports Intérieurs. La présence furtive et solitaire du voyageur face à son environnement se décline en différents registres d'images, de temporalité et de mouvements. S-Travel nous livre sa version du voyage de l'âme, dans un monde contemporain.

En première partie, les élèves de 6ème du collège de Pleaux présenteront un rendu du travail réalisé pendant un an avec la danseuse Eun Young LEE dans le cadre du projet départemental « Danse à l'Ecole ».

Vendredi 11 juin 2016 à 20h30 à la salle de la CCAS de Pleaux

Genre : danse tout public

TOUT PETITS, SCOLAIRES ET TOUT PUBLIC

Le Pays de Salers adresse sa saison culturelle à tous



«Bébé Lili Lit» de la compagnie Le Chant des Lignes

Jeudi 24 septembre, la compagnie **Le Chant des Lignes** et son spectacle « **Bébé Lili lit** » a lancé la saison culturelle du Pays de Salers à la médiathèque de Saint Cernin. Et ça tombe bien car Bébé Lili adore lire ! Accompagnée de son ami Tom mais aussi Bidou, Coco et petit ours, elle a donné rendez-vous aux 50 enfants de maternelle de l'école de Saint Cernin et aux tout-petits du Relais Petite Enfance du Pays de Salers, tous prêts à écouter Hélène Rémond, la « raconteuse d'histoires ». Pendant près de 30 minutes, plusieurs albums jeunesse ont été lus et mis en scène par la conteuse et comédienne, entrecoupés de chansonnettes et petites pauses musicales. Un moment apprécié par les enfants mais aussi par les parents !



«Pour les Oiseaux» du théâtre Athénor

Souvenez-vous... En hiver 2013, l'auteur d'origine malgache **Raharimanana** était venu en résidence avec le percussionniste Philippe Foch, dans le cadre du chantier artistique migratoire «**Pour les oiseaux**» . JL Raharimanana vient tout juste d'être édité. A cette occasion, l'auteur revient sur les terres qui l'ont accueilli pour présenter **Là où je suis né**.

Cette rencontre s'est déroulée en 2 temps : le vendredi était réservé au scolaire. Moment d'échange et de créativité, Jean-Luc et Philippe ont réussi à capter l'attention des 64 enfants soit par le son, soit par les mots mais toujours dans l'imaginaire.

Le samedi au cours d'une promenade que Raharimanana a proposé une lecture sous l'arbre de ses textes mis en musique par Philippe Foch.



Festival Les Rapatounades: «Retour à Closing Town» de Christèle Pimenta

Depuis 35 ans, l'Institut d'Etudes Occitanes du Cantal organise la fête du conte et de l'oralité inspirée du Rapaton, petit diable farceur et figure emblématique des contes occitans de Haute Auvergne. La Communauté de Communes du Pays de Salers a reçu le festival **Las Rapatonadas** le mardi 10 novembre à 20h à la salle des fêtes de Sainte Eulalie : « **Retour à Closingtown** » de et par Christèle Pimenta, accompagnée d'Arthur Maréchal à la guitare. En fermant les yeux ce duo a transporté le public, tantôt vers la gaieté tantôt vers la profondeur obscure de l'âme humaine. Chacun avance avec sa liberté et son pouvoir d'imagination. Ne manquait plus que les odeurs.



«Le Bleu du Ciel de la compagnie» Merci Mon Chou

Inspiré par l'univers du peintre belge René Magritte, **le Bleu du Ciel**, transparence nuageuse, s'est glissé entre les choses et leur représentation. Découpes, iconographie d'objets, valises à images, dispositif-manège et manipulation poétique : **Le Bleu du Ciel** joué et créé par Anna Thibaut et Sébastien Fenner déroule très tendrement l'univers onirique d'un inventeur d'images, le peintre René Magritte.

Un spectacle qui a enchanté, surpris, qui a fait dialoguer pas moins de 110 enfants des cycles 1, 2 et 3 du Pays de Salers, vers le jour et la nuit dans une harmonie où se rencontrent l'image, l'émotion et le regard des enfants.



PERMANENCES

Plus simple et facile d'accès: pour vous éviter le déplacement sur Mauriac ou Aurillac, pour vous éviter les temps d'appels téléphoniques interminables venez prendre un rendez-vous avec des services administratifs, venez aux points visio accueil :



Pour plus d'infos:
Communauté de Communes du Pays de Salers
place du château 15140 Salers
tél: 04 71 40 72 09 ou www.pays-salers.fr

Ces permanences vous permettent de dialoguer en toute confidentialité, sur rendez-vous avec des conseillers. Ce relais est complété d'une borne internet avec une imprimante qui permet d'accéder à différentes informations et documents administratifs.

	Saint Cernin: bibliothèque	Salers: communauté de communes	Pleaux: bibliothèque
UDAF	tous les jeudis de 9h à 12h	tous les jours de 8h30 à 12h	tous les vendredis de 10h à 12h
CAF	tous les jeudis de 15h à 16h	tous les mardis de 9h30 à 11h30	tous les mardis de 10h à 11h30
APAJ	du mardi au vendredi de 15h à 17h	du lundi au vendredi de 15h à 17h	du lundi au vendredi de 15h à 17h
CPAM	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h	du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 16h
MSA	du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h	du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h	du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h

Par ailleurs, ce système est également ouvert aux entreprises du territoire pour contacter clients ou fournisseurs

LE COIN DES P'TITS BOUTS

Un service complet: information pour les parents, soutien pour les assistantes maternelles et atelier d'éveil pour les enfants

Le 26 novembre 2015, le Relais Petite Enfance du Pays de Salers a ouvert un nouvel atelier d'éveil au sein de la maison de retraite «Les jardins de Saint Illide». Les tout-petits accompagnés de leurs parents ou assistante maternelle ont partagé un moment de convivialité et de découverte sous le regard bienveillant et amusé des résidents de la maison de retraite. Ces ateliers gratuits ouverts aux parents et assistantes maternelles accompagnés d'enfants de moins de 6 ans sont l'occasion de partager un moment convivial autour du jeu et de l'éveil du jeune enfant. Ils seront organisés à raison d'un jeudi tous les 15 jours de 10h00 à 11h30 et ne nécessitent pas d'inscription préalable.

Ils ont également lieu aux mêmes horaires un mardi tous les 15 jours à Pleaux et à St Martin Valmeroux et un jeudi tous les 15 jours à St Cernin.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre Marie AUBAZAC, l'animatrice du Relais au 04 71 40 02 93 ou au 06 83 38 06 55 ou par mail : ram.pays-desalers@orange.fr

Le planning des ateliers est également consultable sur www.pays-salers.fr rubrique «vivre» puis «service aux personnes et aux familles».



Parution trimestrielle
Diffusion 4500 exemplaires
Numéro ISSN: 1969-153x

Directeur de publication: Bruno Faure

Rédacteur en chef, conception et photos: Audrey Borne



Magazine d'information de la Communauté
de Communes du Pays de Salers
tél: 04 71 40 72 09 - fax: 04 71 40 74 92 - mail: contact@pays-salers.fr
Site internet: www.pays-salers.fr